Eirene Suisse

Point d'?

Du local au global : la société civile lutte pour le féminisme | Avril 2020 – n°84

© Sarah Gamblin


Evaluation participative, Mexque, 2011


Rencontre de dirigeantes, RACCS, Nicaragua, 2015



Manifestation droits des femmes, Nicaragua, 2015


Association découvrir, Suisse, 2019

Edito – Droits des femmes : lutter dans la diversité

Selon de nombreuses militantes, le 21ème siècle sera féministe. Les événements internationaux nous encouragent à le croire et leur médiatisation participe à constituer un mouvement féministe global qui gagne en force autant d'un point de vue social que politique.

Les mobilisations exigeant la légalisation de l'avortement et dénonçant les violences sexistes, la culture du viol, les féminicides, l'impunité ainsi que la violence institutionnelle dirigée contre les femmes et les minorités sexuelles en Amérique latine. Le mouvement #MeToo qui a défrayé la chronique en Occident puis dans le reste du monde. La grève nationale des femmes du 14 juin 2019, exigeant en Suisse l'application de la loi fédérale sur l'égalité entre hommes et femmes et qui a généré une prise de conscience, créé un espace d'expression et d'affirmation d'un ras-le-bol généralisé de la part des femmes quant aux discriminations et aux inégalités de genre. Ces mobilisations représentent un véritable tournant renforçant le pouvoir d'agir et constituant un sentiment de fusion et de sororité qui se répand de par le monde.

Cependant, le féminisme ne doit pas devenir un nouveau créneau pour imposer des normes progressistes standardisées. La défense des droits des femmes se dépeint sous des teintes différentes et sur la base de revendications très hétérogènes selon les régions, les contextes sociaux, culturels et économiques et selon les expériences personnelles. Les réalités sont diverses et les expressions des luttes doivent également l'être pour rester critiques et libératrices.

Cela exige un travail de fond et de terrain, partant de la réalité locale et impliquant les personnes directement concernées : réfléchir sur les problématiques, leurs origines, leurs expressions, mettre en œuvre les stratégies et les actions pour les déconstruire et générer une transformation sociale répondant aux besoins localement définis et non pas à un standard globalement imposé.

Partir de la cosmogonie propre de la population concernée, adopter une perspective décoloniale, intégrer les hommes dans les débats et mener une réflexion sur les différentes formes de masculinité, intégrer le féminisme à la lutte pour le territoire et la protection de l'environnement sont autant de particularités qui caractérisent la lutte pour les droits des femmes dans des régions où celle-ci s'est développée sur la base du contexte local, s'inspirant d'autres expériences sans les reproduire aveuglément.

C'est sur la base de cette diversité que nous pouvons faire des liens, consolider et enrichir une réflexion et un mouvement global de lutte pour les droits des femmes, dans le respect des différences, à travers l'échange, l'écoute de l'autre, la réflexion et la construction collective de savoirs. Des principes qui sont au fondement même de l'action d'Eirene Suisse.

Sarah Gamblin Rodriguez, ancienne volontaire d'Eirene Suisse au Nicaragua auprès du CEIMM, actuellement chargée de communication et partenariats pour l'Association découvrir

Eirene Suisse

Sommaire



© Emma McGeachy, Ouganda, 2020

Le droit des femmes en Ouganda, de la théorie à la réalité

L'indice 2018 du WEF (World Economic Forum) sur les progrès des pays en matière d'égalité des genres indique que celle-ci n'existe nulle part. D'après ce rapport, l'Ouganda se classe 43ème sur 149. En effet, l'Ouganda a tendance à obtenir de bons résultats en termes d'élaboration de lois, de politiques favorables aux femmes et à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Pourtant, ces classements flatteurs se traduisent par des réalités très différentes sur le terrain.

Au niveau national, l'Ouganda a intégré les droits des femmes dans la législation nationale en tant que droits humains. C'est le cas selon les dispositions relatives à l'égalité entre hommes et femmes inscrites dans sa Constitution, renforcées par la promulgation de lois telles que la loi sur la violence domestique, la loi sur l'interdiction des mutilations génitales féminines (MGF) et la loi foncière de 1998.

Malgré ces évolutions positives, d'importantes lacunes subsistent dans la formulation et la mise en œuvre pratique de ces engagements législatifs et politiques. Par exemple, la loi sur la violence domestique n'a guère été utilisée. En 2018, un maigre 0.45 % des cas de viol dénoncés ont abouti à une condamnation. Pas un seul cas de MGF n'a été poursuivi depuis l'adoption de la législation en 2010, quand bien même la pratique persiste. Au-delà des violations physiques et sexuelles à leur encontre, les femmes ne possèdent que 7 % des terres enregistrées, malgré leur contribution écrasante à la production agricole, épine dorsale de l'économie ougandaise.

La lutte pour les droits des femmes est un combat continu. Souvent caractérisé par la contradiction, l'Ouganda compte la Journée internationale de la femme comme un jour férié - un événement clé pour la défense des droits des femmes. Pourtant, chaque année, avant les célébrations, dans le nord du pays où le patriarcat est très fort, des femmes sont assassinées par ceux qui s'opposent à leur émancipation.

GWED-G est une organisation féministe au service des communautés du nord ravagées par la guerre. Le plaidoyer est un élément essentiel de tout mouvement appelant à une transformation sociale. Bien que GWED-G aborde le sujet de la parité des sexes de manière holistique, un objectif important est de soutenir le développement des compétences et du potentiel des femmes à assumer des postes de direction aux niveaux local, régional et national. Les femmes leaders sont formées au leadership et à la dynamique de groupe non sans un certain succès puisque plusieurs bénéficiaires directes ont accédé à des postes importants au sein du gouvernement local.

GWED-G forme les femmes à établir des groupes au sein de leurs communautés afin de les réunir au-delà des bannières politiques (Caucus beyond Colours). Cette approche vise à promouvoir la solidarité entre les femmes de toutes les couches sociales pour renforcer leur position et accroître leur participation politique. Il importe de donner aux femmes la confiance et les compétences pratiques nécessaires pour faire pression sur le gouvernement et exiger que leurs droits soient respectés, ainsi qu'articuler les questions qui leur tiennent à cœur afin que le gouvernement se concentre davantage sur celles-ci.

GWED-G s'associe également aux hommes pour influencer la transformation des communautés, agissant en tant qu'alliés dans la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres. L'initiative Male Engaged Initiative met l'accent sur l'influence des hommes pour dénoncer les comportements négatifs et promouvoir les questions relatives aux femmes et à l'égalité des sexes.

Si des progrès évidents ont été réalisés, le chemin est encore long. En mettant l'accent principalement sur l'empowerment économique et foncier des femmes, les programmes ont par exemple laissé de côté la communauté LGBTIQ*, un groupe hautement vulnérable. Une approche holistique intégrant une définition plus large de la notion de genre devra être adoptée pour répondre aux nombreuses violations des droits humains qui subsistent encore.

***Emma McGeachy, volontaire en Ouganda auprès des associations* GWED-G *et* HANDLE Uganda.**

Le langage épicène n'a pas été privilégié pour tout le contenu du document dans un simple souci d'allégement du texte. Pour cette édition spécialement dédiée aux femmes, la forme féminine a été délibérément préférée.

Entretien avec une défenseure salvadorienne des droits des femmes

Salut Marta. Merci beaucoup d'avoir accepté de nous parler des organisations salvadoriennes de défense des droits des femmes et de tes expériences. Comment aimerais-tu te présenter aux lectrices suisses du «Point d'?» ?

Je suis Marta Rivas, défenseure des « territoires sans violence ». Je défends les droits des femmes, des personnes de la diversité sexuelle, des enfants, et des populations paysannes ou autochtones. Je suis également une paysanne de 31 ans. Je viens de la zone nord du Salvador, et je travaille avec ADES (Asociación de Desarrollo Económico Social) depuis 2013.

Quelles structures au Salvador soutiennent ton travail comme défenseure des droits des femmes ?

Depuis 2011, nous avons une loi sur l'égalité, l'équité et l'éradication des discriminations à l'égard des femmes. Grâce à cette loi, l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive s'est améliorée, et des services de santé plus holistiques ont été développés. Il existe aussi une classification de la violence basée sur le genre, qui reconnaît de nombreux types de violence. Mais le défi reste dans l'application de la loi.

Les organisations des femmes communautaires sont également extrêmement importantes. Elles sont devenues des leaders dans la défense des droits des femmes et des droits environnementaux. Elles ont également créé des initiatives pour une économie autonome dans une perspective féministe et solidaire.

Au niveau individuel, beaucoup de ces femmes priorisent l'éducation de leurs filles et fils. Ainsi – et avec un accès facilité à l'éducation - elles réussissent à rompre une partie du système historique de discrimination des filles : aujourd'hui, il est normal que les femmes aient le droit d'étudier et de travailler. Cette vision «les femmes à la maison, les hommes dans la rue» a beaucoup changé.

Les 21 radios communautaires du pays restent essentielles dans ce changement social. Elles ont pris des positions très fortes en faveur des revendications de la mobilisation féministe. La radio a marqué la manière de plus en plus ouverte dont est perçue la question du genre et de la diversité sexuelle dans les communautés rurales.

Quelles sont les défis les plus importants au niveau du Salvador en ce qui concerne les droits des femmes ?

Les violences basées sur le genre sont malheureusement fréquentes et les droits des femmes les plus fondamentaux, comme la libre disposition de soi, sont souvent bafoués. Il y a aussi beaucoup de violences obstétriques dans les hôpitaux publics, jusqu'au point de refuser ou d'imposer la stérilisation contre la volonté de la patiente.

Culturellement, le Salvador est un pays très conservateur. l'Église promeut une morale misogyne qui limite ou élimine certains droits des femmes. L'État est laïque, oui, mais les croyances de chacun, et surtout des fonctionnaires, s'imposent dans les décisions politiques. En menant des politiques discriminatoires et en gardant le silence face à la réalité violente des femmes, l'État lui-même viole les droits des femmes.



Alexandra Carter & Marta Rivas, Salvador, 2020

Le mouvement féministe est très actif dans la dénonciation des féminicides et de la criminalisation de l'avortement. Le Salvador est l'un des pays du monde avec le taux de féminicides le plus élevé[1]. L'État ne se prononce pas sur ce sujet et ne donne pas suffisamment de ressources aux institutions qui tentent de changer cette réalité. Depuis 1998, l'interruption volontaire de grossesse est criminalisée par une peine d'emprisonnement. Il se produit, de plus, une discrimination dans l'application de la loi et du code pénal : des femmes qui avortent ou qui ont perdu leur enfant sont en fait condamnées pour homicide aggravé et emprisonnées pour 30 à 40 ans, alors que si un homme est reconnu coupable d'homicide aggravé, la peine couramment appliquée est de 20 à 25 ans.

Tu as déjà été en Suisse et dans différents espaces internationaux dans le cadre de ton travail de défenseure des droits des femmes. Y-a-t'il quelque chose en particulier que tu veux partager avec nos lectrices ?

Oui : Le Salvador est plus qu'une statistique d'homicides. Il est intéressant d'en savoir plus sur la manière dont le mouvement féministe se positionne et d'observer également comment fonctionnent les médias alternatifs. On peut en tirer des leçons importantes.

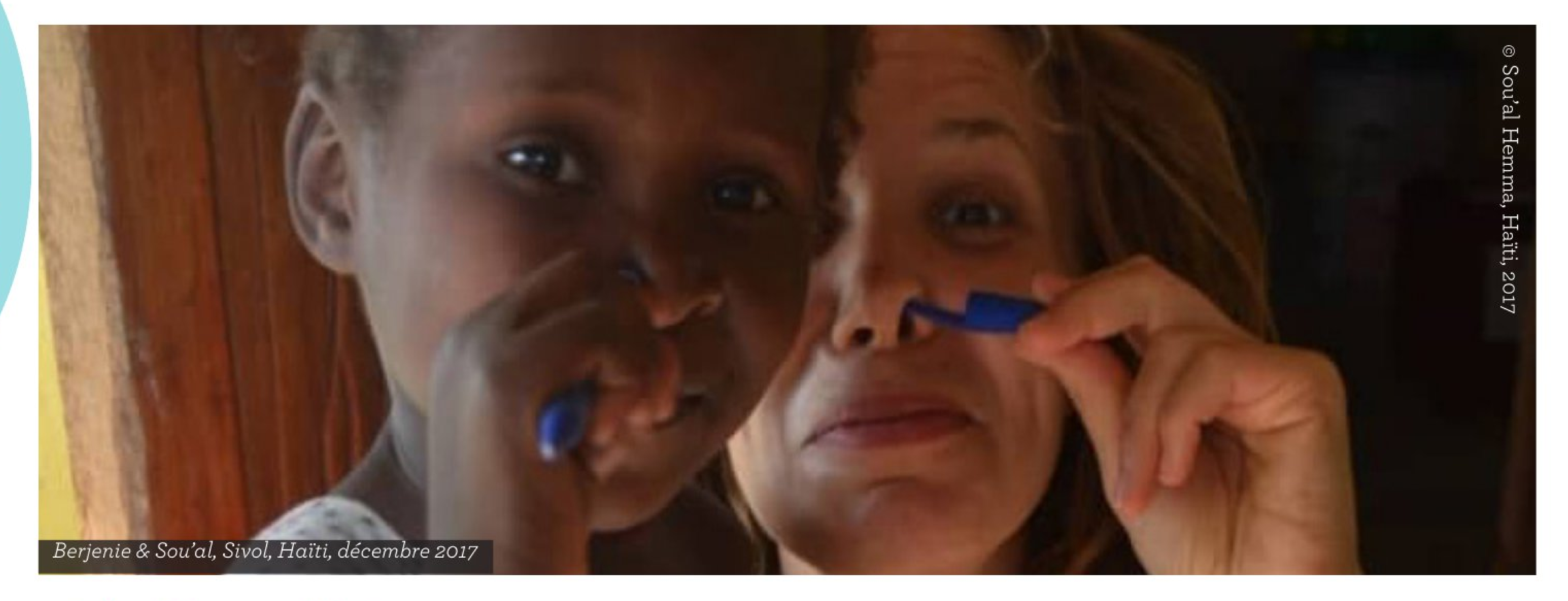
En lien direct avec la Suisse, il faudrait faire pression sur le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies pour que soit instauré un traité juridiquement contraignant afin d'obliger les entreprises à respecter les droits humains et les droits environnementaux. L'une des responsabilités de la Suisse est de surveiller les entreprises et les banques suisses qui financent les multinationales qui violent des droits humains.

Merci pour ces suggestions très concrètes et d'avoir partagé ta vision et ton expérience avec nous !

Propos recueillis par Alexandra Carter, Volontaire au Salvador auprès de l'association ADES.

L'entretien avec Marta a duré presque deux heures. Pour lire la version complète, rendez-vous sur le site d'Eirene sous l'onglet «Actualités» : https://eirenesuisse.ch/fr/entretien-avec-une-defenseure-salvadorienne-des-droits-des-femmes/

1 ONUDC, 2017, dans https://www.letemps.ch/monde/feminicide-un-fleau-mondial-persistant



Berjenie & Sou'al, Sivol, Haïti, décembre 2017

« Désobéis, ma fille ! »

Dans les situations critiques, lorsque les fondations du vivre ensemble sont attaquées par des acteurs au pouvoir, les femmes haïtiennes et les mobilisations féministes dont elles font partie se structurent. Elles revendiquent le droit à l'autodétermination, la répartition égalitaire des richesses, le droit aux ressources. Depuis l'occupation américaine de 1915 à 1934 et les viols et les violences sexuelles commis sur les femmes et les jeunes filles haïtiennes, le mouvement féministe haïtien lutte chaque jour contre les positions de subordination et les provocations faites à l'intégrité des femmes. Dès la prise de pouvoir de Duvalier en 1957, à sa chute en 1986, lors du coup d'état militaire de 1991, à la chute d'Aristide en 2004, les femmes combattent l'obscurantisme. Déterminées à faire respecter leurs droits et faire entendre leurs voix au cœur même de l'appareil politique haïtien. Déterminées à lutter contre la culture capitaliste patriarcale. Cette culture qui s'appuie sur quatre piliers : la dépendance économique, le manque d'autodétermination sur son propre corps, l'absence de participation politique et les violences. Violences qui restent l'outil de domination ultime.

L'intervention internationale post-séisme a ignoré les organisations de la société civile et notamment les organisations féministes, leur riche parcours, leur combativité, leurs acquis. De femmes résistantes et citoyennes, les Haïtiennes se sont vues attribuer, et ont, sans se rendre compte, elles-mêmes enfilé le costume de victime ayant besoin d'aide. La publication dans le New York Times en 2011 d'une rubrique relative à une épidémie de viols dans les camps de déplacés a irrémédiablement jeté l'opprobre sur la société haïtienne. Car non seulement ces faits n'ont pas été vérifiés, mais il n'a jamais été fait mention d'une augmentation spécifique des viols par les organisations nationales présentes dans les camps. Depuis, la société haïtienne est perçue comme un monstre de violence envers ses femmes et celles-ci sont réduites à des victimes sans défense. De plus, la dénonciation de la construction politique du viol qui constitue une part structurelle fondamentale de la mobilisation féministe depuis 1915, et l'utilisation du viol comme arme de répression, sont occultées.

Malgré la domestication des organisations de la société civile par les grands acteurs internationaux et le gouvernement, les organisations féministes ont continué leur activité et maintenu leur pression. Structurées autour de la Coordination Nationale de Plaidoyer pour le droit des femmes, elles font progresser la lutte. Elles le font malgré la diffamation, les insultes, la violence et la corruption, qui sont utilisées comme mode de gouvernance par le parti au pouvoir depuis 2011. Bien que la république haïtienne soit signataire de la Convention de Belèm de Parà sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, cette violence est toujours banalisée, tolérée, occultée, considérée comme une affaire privée. Légalement, les femmes sont enfermées dans une impasse juridique et institutionnelle.

Marchande, paysanne, personnalité publique, la violence n'épargne aucune classe sociale. Certaines sont cheffes, leaders communautaires, comme Nice Simon, mairesse de la Commune de Tabarre, rouée de coups par son compagnon en octobre 2018 ; comme Rutschelle Guillaume, chanteuse, sévèrement battue par son compagnon de l'époque, le chanteur RoodyRoodboy.

Défendre les droits des femmes en Haïti revient aussi à lutter contre les propres mécanismes d'aide et de support mis sur pied et chapeautés par la communauté internationale. Cela signifie écouter et travailler directement avec et pour les organisations féministes de la société civile. Cela signifie abolir la priorisation de l'aide qui a la mauvaise tendance de reléguer les droits des femmes en queue de peloton face à « l'urgence » de la situation ou à un paragraphe sur la question des VBG (Violences Basées sur le Genre).

« Les femmes refusent la résignation. Depuis 1915, elles font de l'indignation un leitmotiv pour construire en Haïti une dynamique politique porteuse de transformation sociale. » - Sabine Lamour (coordinatrice de SOFA – Solidarité Femme Haïtienne).

Sophie Paychère, Coordinatrice locale d'Eirene Suisse en Haïti

Eirene Suisse

Journal adressé aux sympathisantes de l'Association Eirene Suisse

Correspondance :
Rue des Côtes-de-Montbenon 28
1003 Lausanne
Tél: 022 321 85 56
www.eirenesuisse.ch
info@eirenesuisse.ch

Versements :
Association Eirene Suisse
1202 Genève
CCP: 23-5046-2
SWIFT/BIC : POFICHBEXXX
IBAN : CH93 0900 0000 2300 5046 2

Rédaction : Florine Jacques
Relecture : Alexandre Babin, Nadine Bernasconi Pétermann, Bastian Collet, Florine Jacques, Aurélia Wyss
Mise en page : Nadine Bernasconi Pétermann
Version électronique du 29.04.2020